

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

No 199

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 10 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Avril 1980

L'Association suisse des maîtres-coiffeurs a organisé cette année sa traditionnelle tournée printanière de présentation sur le thème *Swiss Hair 80*, avec un programme *High-Lights* et un *show*. Un shampooing, please !

Nominal

« Le fonctionnement des trois étages semble avoir été parfaitement *nominal*. (...) La séparation de la charge utile a été *nominale* au temps prévu. »

Ce jargon est tiré d'un communiqué de l'Agence spatiale européenne (qui a naturellement un sigle anglais : ESA), diffusé lors du lancement de la fusée ARIANE.

(Défense du français, No 199, avril 1980)

Nominal (Suite)

Le chef de la section de presse de l'ESA nous a expliqué que « nominal » indique que les paramètres prévus ont été respectés...

Ce qui est tout à fait inconciliable avec la définition de Robert : « 4° *Techn.* Se dit d'une performance annoncée par le constructeur d'un appareil. *Une puissance nominale de dix watts.* »

Il est évident que ce qui est conforme à la performance nominale (annoncée) ne peut être qualifié de nominal !

(Défense du français, No 199, avril 1980)

Hors partis

L'A.T.S. a annoncé le lancement, dans le canton de Berne, d'une initiative scolaire « hors parti ».

Ce singulier est plutôt... singulier !

Il a d'ailleurs une variante orthographique : on rencontre aussi la tournure « hors-parti »...

Il s'agit de groupements se voulant hors des partis (politiques), de sorte que le substantif, dans l'expression en cause, doit être au pluriel.

(Défense du français, No 199, avril 1980)

Batellerie

Quand une municipalité romande projette la construction d'un port de plaisance (destiné aux petits bateaux et aux voiliers, donc à la navigation de plaisance), elle l'appelle généralement « port de petite batellerie », expression aussi impropre qu'inutile.

Le mot « batellerie » désigne l'industrie du transport fluvial, ou l'ensemble des transports fluviaux, des bateaux de rivière.

(Défense du français, No 199, avril 1980)

Notre correspondant « à »...

Depuis quelques années, les journaux de langue française introduisent les articles de leurs correspondants extérieurs par la formule : « De notre correspondant à Berne... à Stockholm... à Washington », etc.

Auparavant, on écrivait toujours : De notre correspondant de Berne... de Stockholm... de Washington... »

Le « de » marquant le lieu est oublié, sous l'influence du *in* anglais (on lit de même : le gouvernement à Bonn, pour le gouvernement de Bonn !), et, en Suisse, du *in* allemand : *Unser Korrespondent in Bern...*

(Défense du français, No 199, avril 1980)

Laborantin

La personne qui remplit dans un laboratoire les fonctions d'aide, d'auxiliaire, d'assistant(e), est une laborantine (mot datant de 1918 environ) ou un laborantin (néologisme sans reproche).

Le terme de *Laborant* — qui prolifère surtout dans les offres d'emploi et les listes de places d'apprentissage disponibles — est allemand. On devrait le savoir dans les entreprises et dans les établissements scientifiques.

(Défense du français, No 199, avril 1980)